

Mode d'emploi

La Fédération RESSOURCES représente les entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation des biens et des matières. Elle défend les intérêts de ses membres et les accompagne dans la création de valeurs économiques, sociales et environnementales. La liste des membres est tenue à jour sur <https://www.res-sources.be/fr/membres/> rubrique « membres ».

Etre membre du réseau RESSOURCES, c'est...

- participer à un réseau qui encourage l'échange d'expertises et de bonnes pratiques ;
- renforcer sa visibilité auprès des pouvoirs publics, de ses partenaires, des autres acteurs du secteur et du grand public ;
- se professionnaliser grâce à l'attribution de labels, l'échange d'expériences ou l'accès à des conseils personnalisés ;
- mieux comprendre les enjeux et le contexte du secteur afin de mettre en place sa propre stratégie de développement.

Actif dans le secteur de la réutilisation ou du recyclage et pas (encore) membre...

RESSOURCES est pour vous...

- un lieu où trouver un 1^{er} conseil pour la création ou le développement d'une activité dans le secteur de la réutilisation ou recyclage selon le modèle de l'économie sociale ;
- la fédération auprès de laquelle faire votre demande d'adhésion pour faire partie du réseau et bénéficier de services de RESSOURCES.

Il existe 2 statuts de membres chez RESSOURCES : membre sympathisant et membre. Ce qui différencie les 2 statuts tient dans l'implication du membre dans les projets et filières et la vie de la Fédération.

Être membre de la Fédération RESSOURCES

Définition :

Le membre de RESSOURCES est une entreprise d'économie sociale active dans la réutilisation ou le recyclage des biens en Wallonie ou en Région de Bruxelles-Capitale qui a répondu aux critères définis par la charte de RESSOURCES.

Conditions :

- rencontrer un chargé de missions qui soumettra son rapport de visite et votre demande au conseil d'administration. Celui-ci instruira la demande et rédigera un avis qui sera présenté à l'assemblée générale la plus proche ;
 - faire parvenir un dossier de demande complet: une fiche descriptive avec une lettre d'adhésion et une copie des statuts de la structure ;
 - présenter en personne sa candidature à l'assemblée générale la plus proche. Il y en a généralement une prévue en mai et une autre en novembre. Cette AG statuera
 - souverainement sur l'admission à la majorité des deux tiers des voix. Un vade-mecum « Devenir membre de RESSOURCES » est disponible sur demande.

Fonctionnement :

Les membres :

- reçoivent les informations utiles de RESSOURCES ;
- bénéficient des services et participent aux formations, projets et réunions de filières après inscription ;
- sont convoqués et peuvent voter aux AG ;
- peuvent, à leur demande, être entendus par le CA avec son accord préalable ;
- fournissent les données utiles à RESSOURCES pour la réalisation de statistiques au niveau régional.

Cotisation annuelle (à partir de 2025) :

Cotisations basée sur le Chiffre d'affaires	[0;50.000[[50.000;100.000[[100.0000;250.000[[250.000;500.000	[500.001;1.000.000[[1.000.000;
<i>Montant de la cotisation (2016)</i>	300	650	1.000	1.250	1.500	2.000
<i>Montant actualisé des cotisations 2025</i>	390	845	1.300	1.625	1.950	2.600

Être membre sympathisant...

Définition :

Le membre sympathisant de RESSOURCES est une entreprise d'économie sociale wallonne ou bruxelloise qui n'est pas spécialement (encore) active dans la réutilisation ou le recyclage de déchets...

Conditions :

- rencontrer un chargé de missions qui soumettra son rapport de visite et votre demande au conseil d'administration. Celui-ci instruira la demande et rédigera un avis qui sera présenté à l'assemblée générale la plus proche ;
- faire parvenir un dossier de demande complet: une fiche descriptive avec une lettre d'adhésion et une copie des statuts de la structure ;
- présenter en personne sa candidature à l'AG la plus proche. Il y en a généralement une prévue en mai et une autre en novembre. Cette AG statuera souverainement sur l'admission à la majorité des deux tiers des voix. Un vade-mecum « Devenir membre de RESSOURCES » est disponible sur demande.

Fonctionnement :

Les membres sympathisants :

- sont convoqués et peuvent assister aux AG mais ne disposent pas d'un droit de vote ;
- reçoivent les informations utiles de RESSOURCES ;
- peuvent participer aux formations organisées par RESSOURCES ;
- peuvent, à leur demande, être entendus par le CA avec son accord préalable ;
- ne peuvent pas participer aux projets et réunions de filières du réseau ;
- fournissent les données utiles à RESSOURCES pour la réalisation de statistiques au niveau régional.

Cotisation annuelle : 200€ pour les entreprises quel que soit le nombre de travailleurs.

[Pour en savoir plus...](#)

Les services

Les services proposés par RESSOURCES à ses membres se structurent selon différents axes :

- Conseils juridiques et accompagnement des projets en cours ou en création ;
- Professionnalisation via des démarches qualité ou éthique pour crédibiliser les acteurs ;
- Lobbying auprès des instances publiques pour assurer un climat favorable au développement des entreprises du réseau ;
- Communication pour donner de la visibilité aux membres et à leurs actions.

Participation financière : Compris dans la cotisation et sur devis pour les dossiers plus importants

Les filières

Définition : Il s'agit d'un regroupement des membres par métiers ou type de produits comme les objets du quotidien, DEEE, IT, textiles ou encore vélos.

Conditions :

- être membre de la Fédération RESSOURCES ;
- être actif dans la filière concernée ;
- répondre aux convocations de la filière.

Fonctionnement :

Des réunions par filière s'organisent régulièrement pour les filières objets du quotidien, textiles, DEEE et IT. Ces réunions sont encadrées par un Chargé de Missions. Les autres filières se réunissent selon les besoins des membres et l'actualité du secteur.

Participation financière : Compris dans la cotisation

Les labels

Rec'Up



Définition : Le label Rec'Up définit des critères d'organisation qui garantissent la qualité des produits et services proposés par les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri, la réutilisation, la valorisation et le recyclage de biens. Les entreprises labellisées Rec'Up s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, à la fois économique, environnementale et sociale.

Conditions :

- être membre de RESSOURCES ;
- signer la convention Rec'Up avec RESSOURCES ;
- répondre aux 120 points de la norme ;
- participer aux audits croisés, aux projets communs et aux 3 plénières annuelles.

Fonctionnement :

- 3 réunions plénières par an, des groupes de travail organisés selon les besoins et un audit tous les 18 mois ;
- des vagues d'audits croisés dans lesquelles les structures sont soit auditrices soit auditées.

Une présentation complète de la démarche est disponible pour mieux expliquer le fonctionnement de ce projet. (Vade-mecum)

Participation financière : Les structures qui s'engagent dans Rec'Up participent au déploiement de la notoriété du référentiel en s'équipant la première année de matériel de communication à hauteur de 500€ et verse une redevance annuelle de 1000-2000€ (en fonction du nombre de sites) pour le développement de projets communs aux membres labellisés.

Solid'R



Définition : Le Label Solid'R garantit un processus de collecte éthique des dons de biens usagés et différencie les opérateurs de l'économie sociale. Ceux-ci

s'engagent pour : le respect de principes éthiques, des objectifs solidaires et la satisfaction aux critères d'un contrôle régulier indépendant certifié par Forum ETHIBEL.

Conditions :

- être une entreprise d'économie sociale active dans la réutilisation de biens issus de dons ;
- signer la charte Solid'R et répondre aux critères du label ;
- se soumettre à l'audit annuel de Forum Ethibel ;
- signer la convention.

Fonctionnement : Un vade-mecum de la certification Solid'R peut être consulté pour plus d'information relative à la certification annuelle. Pendant l'année, des réunions sont organisées afin de développer des projets communs pour donner de la visibilité et de la crédibilité au label.

Participation financière : L'entreprise adhérente est tenue de s'acquitter envers RESSOURCES du paiement d'une redevance annuelle forfaitaire.

Le montant de la redevance s'élève à : 150€ par an pour les micro et petites entreprises (<50 ETP et < = 10 millions € total bilan), 1000€ par an pour les moyennes et grosses entreprises. Les montants des cotisations sont indexés chaque année sur base de l'indice santé (base 1996). L'indice de départ est celui du mois de janvier 2017 (143,79).

+ Rémunération à Forum Ethibel : coût pour l'analyse annuelle du dossier + coût audit sur site

ElectroREV

Définition : Le label electroREV assure la qualité des gros appareils électroménagers récupérés et revalorisés par l'économie sociale. Facilement identifiable, le logo est apposé sur les électroménagers remis en vente qui répondent à des exigences de qualité strictes. Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter une série de principes opératoires et de techniques communs. Une garantie de services après-vente est donnée sur des appareils de type « gros électroménager ».



Conditions :

- être membre de RESSOURCES ;
- signer la convention electroREV avec RESSOURCES ;
- participer aux audits croisés et aux réunions de filière qui se réunissent en moyenne 5 fois par an.
-

Fonctionnement : Pendant l'année, 5 réunions sont organisées afin de développer des projets communs pour donner de la visibilité au label et organiser les audits croisés.

Participation financière : Compris dans la cotisation – Il faut cependant s'engager à payer le matériel de communication (folder, autocollants pour les machines labellisées...)

Il existe d'autres projets ponctuels ou en développement...

- Valoriste : la création d'un référentiel métier et la reconnaissance des métiers spécifiques au secteur
- Fête de la récup' : la 1^{ère} semaine du mois de mai, les membres organisent sous le modèle de journées portes ouvertes des actions dans leurs boutiques. RESSOURCES assure la communication vers le grand public et la presse
- Semaine européenne de la réduction des déchets : la dernière semaine de novembre, pour répondre à l'appel lancé par l'Europe, RESSOURCES mobilisent ses membres afin de faire connaître le travail de la réutilisation au grand public à travers différentes actions et événements.
- Publication d'un observatoire de la réutilisation : les données chiffrées de l'évolution du secteur de la réutilisation afin de suivre au plus près son évolution

Contact

Jean-Marc Caudron – Directeur – jm.caudron@res-sources.be

Responsable	Services aux membres	Projets	Filières
Tanguy Ewbank - Chargé de Missions t.ewbank@res-sources.be	Statistiques du secteur	Rec'Up – Ressourcerie Digital ERP	Objets du quotidien – TIC –Déchets verts
Eric Schroeder - Chargé de Missions e.schroeder@res-sources.be	Observatoire	CSR Solid'R EU	
Amandine Deheneffe – Chargée de Missions a.deheneffe@res-sources.be	Communication interne	Wallonie cyclable	Vélo Déconstruction
Emmanuelle Romain - Chargée de Missions e.romain@res-sources.be		ElectroREV Valoriste	DEEE
Franck Kerckhof – Directeur adjoint – f.kerckhof@res-sources.be	PR MarCom Formation Pôle Bruxellois	Digital e-commerce	Textile
Catherine Baucourt – Secrétaire info@res-sources.be	Administration		
Fabrice Boucherie – Chargée de communication f.boucherie@res-sources.be	Communication externe de la Fédération Formation	Event Campagne Digital e-commerce	
Christine Coradossi - Juriste c.coradossi@res-sources.be	Conseils juridiques – Représentations dans les organes consultatifs spécifiques au secteur – Fiches Juridiques		